

STRESS AU TRAVAIL

Le sentiment de stress au travail est très marqué face à un rythme qui semble s'accélérer et cela pour toutes les professions.

QUELLE TENDANCE GÉNÉRALE ?



Soit par cible :



TÉMOIGNAGES

140 détenus à l'étage pour un surveillant, voilà le stress !

Administration pénitentiaire

« Poids de la décision, violences verbales, crainte de ne pas réussir à faire face à la charge de travail et de ne pas avoir assez approfondi, c'est notre stress au quotidien. »

Magistrat

« On travaille toujours à flux tendu : beaucoup de postes ne sont pas couverts et il nous faut dans ces conditions continuer d'exercer nos missions difficiles, toujours en sous-effectif et dans une insécurité certaine. Tout ceci est générateur de stress et d'une grande fatigue. »

Administration pénitentiaire

L'ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL, UN MARQUEUR CLÉ

68%

des adhérents expliquent leur stress par une surcharge de travail, des délais restreints et des pressions.

Soit par cible :

Les magistrats et le personnel des services judiciaires sont plus nombreux à citer un stress lié à l'organisation du travail et notamment une pression liée à une surcharge de travail.

« Je suis directrice de greffe et chaque jour est pire que le précédent. Je gère le manque de personnel tous les jours. Je deviens un rouage de la maltraitance au travail. Nous en demandons toujours plus et le climat est hyper tendu, il y a de plus en plus d'arrêts maladie mais malgré tout nous tenons, nous sommes hyper consciencieux. Nous souffrons mais on ne nous entend pas. »

Services judiciaires



52%

MAGISTRATS déclarent que leur stress est lié à **la surcharge de travail**.



47%

SERVICES JUDICIAIRES déclarent que leur stress est lié à **la pression des délais et à l'urgence des tâches à effectuer**.



38%

PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE déclarent que leur source de stress est liée à **des pressions hiérarchiques**.



43%

ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE citent **l'environnement de travail comme source de stress** (agressions et pénibilité).

DES RYTHMES QUI S'ACCÉLÈRENT

7 adhérents sur 10 relèvent une accélération de leur rythme de travail depuis 5 ans. Un rythme qu'ils considèrent ne pas pouvoir tenir dans les 5 prochaines années.

Les salariés des services judiciaires, les managers, les plus de 50 ans et ceux n'arrivant pas à concilier vie personnelle et professionnelle sont les plus touchés par cette question. Les plus jeunes, quant à eux, pensent qu'ils pourront continuer de travailler au même rythme dans 5 ans.

« Devoir toujours faire plus vite, ne plus savoir si on fait correctement car on n'a plus le temps de vérifier les choses (pourtant, dans ce ministère, une erreur peut avoir de graves conséquences). Des audiences toujours plus chargées, ce qui signifie des heures supplémentaires et plus de travail en amont et après. »

PJJ